

EXPERTOX

NEWSLETTER

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°133 du mois de janvier/février 2024. Toute l'équipe EXPERTOX vous souhaite une bonne lecture.
Here is our 133th newsletter of January/February 2024. The entire EXPERTOX team wishes you a good reading.



EXPERTOX
ETOXIA

Votre Portail de Données Écotoxicologiques

Découvrez Etoxia, la solution complète pour répondre à vos besoins en données écotoxicologiques.

EXPERTOX lance ETOXIA, sa nouvelle base de données écotoxicologiques. Contactez-nous pour vous obtenir votre abonnement !

Futures entrées en annexe II, III, V et VI du règlement cosmétique européen

Les ajustements apportés aux annexes II, III, V et VI du Règlement (CE) n° 1223/2009 sont le reflet des conclusions émises par le SCCS.

- L'annexe III subit des modifications pour accueillir le rétinol, le retinyl acétate, le retinyl palmitate, l'arbutine, l'alpha arbutine, l'acide kojique, la genisteine et la daidzeine, conformément aux recommandations du SCCS.
- Une interdiction du 4-MBC est désormais en place, avec son inclusion dans l'annexe II et la suppression de son inscription à l'annexe VI.
- Des ajustements sont également effectués dans l'annexe V, notamment pour les entrées relatives au triclosan et au triclocarban, afin de refléter les conclusions du SCCS.

La publication officielle est attendue au premier trimestre 2024.

[Source : COMMISSION REGULATION (EU) .../... of XXX amending Regulation (EC) No

Future entries in Annex II, III, V, and VI of the European Cosmetic Regulation

The adjustments made to Annexes II, III, V, and VI of Regulation (EC) No 1223/2009 are reflective of the conclusions issued by the SCCS.

- Annex III undergoes modifications to accommodate retinol, retinyl acetate, retinyl palmitate, arbutin, alpha arbutin, kojic acid, genistein, and daidzein, in accordance with SCCS recommendations.
- A ban on 4-MBC is now in effect, with its inclusion in Annex II and the removal of its listing in Annex VI.
- Adjustments are also made in Annex V, notably for entries related to triclosan and triclocarban, to mirror the conclusions of the SCCS. Official publication is expected in the first quarter of 2024.

[Source: COMMISSION REGULATION (EU) .../... of XXX amending Regulation (EC) No 1223/2009 of the European Parliament and of the Council as regards the use of Vitamin A, Alpha-Arbutin and Arbutin and certain

1223/2009 of the European Parliament and of the Council as regards the use of Vitamin A, Alpha-Arbutin and Arbutin and certain substances with potential endocrine disrupting properties in cosmetic products - June 2023].

Modifications du règlement REACH à venir : Utilisation des substances D4, D5 et D6 dans les produits cosmétiques

Le projet de restriction sur les silicones a été voté positivement le 11 janvier 2024, il sera officiellement publié dans les mois à venir.

En raison de leur impact environnemental, l'utilisation de D4 reste interdite, tandis que D5 et D6 peuvent être utilisés dans les produits cosmétiques, mais à des concentrations inférieures à 0,1%.

Les délais de mise en conformité seront de 3 ans pour les produits cosmétiques non rincés contenant D5 et D6, et de 2 ans pour les produits cosmétiques à rincer contenant D6.

[Source : Règlement (UE) .../... de la Commission du xxx modifiant l'annexe xvii du règlement (ce) n° 1907/2006 du parlement européen et du conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (reach), en ce qui concerne l'octaméthylcyclotétrasiloxane («D4») et le décaméthylcyclopentasiloxane («D5») et le dodécaméthylcyclohexasiloxane («D6»)].

substances with potential endocrine disrupting properties in cosmetic products - June 2023].

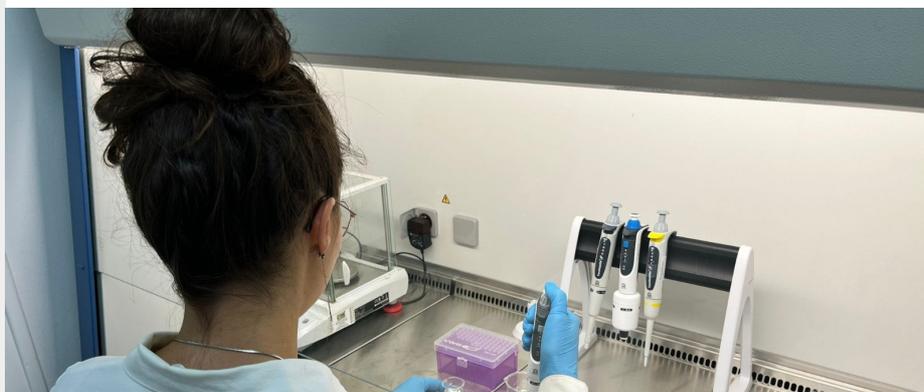
Upcoming REACH Regulation Changes: Use of D4, D5, and D6 in Cosmetic Products

The restriction project on silicones was positively voted on January 12, 2024, and will be officially published in the coming months.

Due to their environmental impact, the use of D4 remains prohibited, while D5 and D6 can be used in cosmetic products, but at concentrations below 0.1%.

Compliance deadlines will be 3 years for leave-on cosmetic products containing D5 and D6, and 2 years for rinse-off cosmetic products containing D6.

[Source : Règlement (UE) .../... de la Commission du xxx modifiant l'annexe xvii du règlement (ce) n° 1907/2006 du parlement européen et du conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (reach), en ce qui concerne l'octaméthylcyclotétrasiloxane («D4») et le décaméthylcyclopentasiloxane («D5») et le dodécaméthylcyclohexasiloxane («D6»)].



Des choix alimentaires plus favorables à la santé

Après les fêtes de fin d'année, beaucoup d'entre nous sont à la

Healthier Food Choices

After the holiday season, many of us are on the lookout for healthy

recherche de repas sain et équilibré pour perdre tous les kilos accumulés. Attention, nos habitudes alimentaires risquent d'être chamboulées. En effet, à compter du 1er janvier 2024 la notation du Nutri-score a changé. Des produits que nous avons l'habitude de consommer vont subir un durcissement de note, et plus particulièrement les boissons.

Ce nouvel algorithme harmonise la classification sur les boissons et inclut à présent les boissons lactées et végétales en prenant en compte leur teneur en matière grasse ainsi qu'en sucre. De plus, l'algorithme différenciera mieux la composition nutritionnelle afin de limiter la substitution des sucres par des édulcorants. Beaucoup de nutri-score se verront réévaluer, à la baisse pour la plus tard. Par exemple, les produits contenant une forte concentration en matière grasse, de type acide gras saturé, connu pour être mauvais pour la santé, ou des édulcorants verront leurs nutri-score baisser.

Dans un souci de garantir la sécurité et la santé des consommateurs, le laboratoire EXPERTOX peut vous accompagner dans l'analyse nutritionnelle pour l'étiquetage selon le règlement INCO, l'évaluation du nutri-score ou encore les dosages de vitamines et minéraux.

and balanced meals to shed those accumulated pounds. However, be aware that our eating habits may be disrupted. Starting from January 1, 2024, there has been a change in the Nutri-score rating system. Products we are accustomed to consuming will undergo a tightening of scores, especially beverages. This new algorithm standardizes the classification of drinks and now includes dairy and plant-based beverages, considering their fat and sugar content. Moreover, the algorithm will better differentiate nutritional composition to limit the substitution of sugars with sweeteners. Many Nutri-scores will be reassessed, mostly downward. For instance, products with a high concentration of unhealthy fats, such as saturated fatty acids, or those containing sweeteners, will see their Nutri-scores decrease.

In an effort to ensure the safety and health of consumers, the EXPERTOX laboratory can assist you in nutritional analysis for labeling according to the INCO regulation, Nutri-score evaluation, and the measurement of vitamins and minerals.

Vous souhaitez nous rencontrer ?



PARIS

01 - 05 FÉVRIER 2024

Porte de Versailles - hall 7.1

Nous serons présents au Salon Médecine Douce à Paris, du 1er au 5 février 2024

Nouveautés et Publications/ News and publications

ARTICLES PARUS

- Les PFAS dans les produits cosmétiques : Comprendre leur impact sur la santé et l'environnement par EXPERTOX- 19 janvier 2024 par EXPERTOX. Article disponible en ligne sur le fil d'actualité de SkinObs : <https://news.skinobs.com/continents/europe/les-pfas-dans-les-produits-cosmetiques-comprendre-leur-impact-sur-la-sante-et-lenvironnement-par-expertox/>
- Les silicones : toujours très présents, Savéria RIVAS-JAMETT, Romane MABILOTTE, Honorine ROBERT, Dr. Stephane PIRNAY - INDUSTRIES COSMÉTIQUES NUMÉRO 40 ● DÉCEMBRE 2023
- Les biopesticides : une option « eco-friendly » face aux pesticides chimiques - 14 décembre 2023 par EXPERTOX. Article disponible en ligne

sur le fil d'actualité de SkinObs :

<https://news.skinobs.com/continents/europe/les-biopesticides-une-option-eco-friendly-face-aux-pesticides-chimiques-par-expertox/>

• Cabinet d'expertise en écotoxicologie, Expertox est présent au CFIC 2023 - 16 novembre 2023 par EXPERTO. Article disponible en ligne sur le fil d'actualité de SkinObs :

<https://news.skinobs.com/continents/europe/cabinet-dexpertise-en-ecotoxicologie-et-laboratoire-danalyses-expertox-sera-present-au-cfic-2023/>

• Criminalistique : observations normatives, participation du Dr. Stephane PIRNAY dans l'élaboration de la future norme nationale NF X 50-907 - Enjeux AFNOR OCTOBRE 2023 N° 438 p.11

• Collaboration du Dr Stephane PIRNAY à la rédaction de l'OUVRAGE SECF-ISTE --Évaluation Technico économique des produits au stade initial du développement - Chapitre "L'expert toxicologue... Expert au service de la sécurité de tous !" - sous presse

PASSAGE TELE/RADIO

• Passage du Dr Stephane PIRNAY sur Europe 1, Journal de 13h, Les pailles en carton pourraient être plus nocives pour la santé que celles en plastique 30/08/2023.

• Interview du Dr Stephane PIRNAY sur BFM TV concernant les crèmes solaires le mercredi 07 juin 2023

• Passage du Dr Stephane PIRNAY sur France 5, Magazine de la Santé concernant les potentiels effets toxiques des plantes le 1er mai 2023

PARTICIPATION SALONS / SEMINAIRES

• Participation au salon COSMETAGORA le 16 et 17 janvier 2024 à Paris - Dr Stephane PIRNAY, Marine GUILLAUME, Sophie BOYCHUK

• Participation au salon CFIC le 21 et 22 novembre 2023 à Lyon - Dr Stephane PIRNAY, Lona GUILLEMIN, Sophie BOYCHUK

• Participation à la 21ème édition du Congrès Enjeux Réglementaires Parfums & Cosmétiques le 8 et 9 novembre 2023 à Paris - Dr Stephane PIRNAY, Sophie BOYCHUK



Suivez nous :

Follow us:



If you no longer wish to receive this newsletter,
[click here to unsubscribe.](#)

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Privacy Policy](#)